



Municipalité de
SAINT
FRANÇOIS
XAVIER
DE
BROMPTON

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON OFFRE D'EMPLOI TEMPORAIRE

Poste : Préposé aux parcs
Statut : Salarié temporaire de 24 heures par semaine
Durée : A compter du 28 mai 2018 pour une période de 18 semaines
Rémunération : Selon la convention collective en vigueur

Sous la supervision du chef d'équipe aux travaux publics, le préposé aux parcs exécute des travaux manuels et veille à l'entretien des pelouses, des terrains de jeux, des parcs, des écoles et des propriétés municipales.

Qualifications requises :

- . Posséder un permis de conduire;
- . Opérer diverses machineries d'entretien;
- . Disponibilité, initiative, débrouillardise, autonomie, capacité de diagnostiquer les problèmes, courtois et polyvalent.

Toute personne intéressée à poser sa candidature à ce poste doit déposer son curriculum vitae au plus tard le 18 mai 2018 à l'attention de :

Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton
Sylvie Champagne, directrice générale
94 rue Principale
Saint-François-Xavier-de-Brompton (Québec) JOB 2VO

Communauté/Affichage terrains et parcs